

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2020-2025



ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

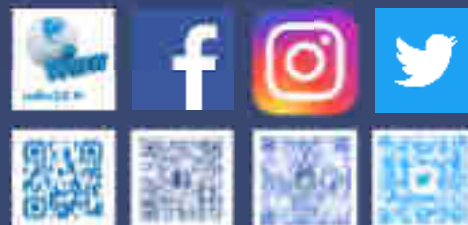


Service départemental d'incendie et de secours du Gers

Chemin de la Caillaouère - CS 90505 - 32021 AUCH Cedex 9

Tél. : 05 42 54 12 00

Courriel : direction@sdis32.fr





Bernard GENDRE
Vice-président du conseil départemental du Gers
Président du conseil d'administration du SDIS

Le projet d'établissement 2020-2025 porte une ambition collective forte : celle de faire du SDIS du Gers un grand service public d'incendie et de secours, à la fois moderne et performant. Un service ouvert, ancré dans les territoires et en synergie avec les autres acteurs départementaux. Nous faisons aujourd'hui face à de nouveaux défis qui nous amènent à proposer un schéma stratégique actualisé.

De l'éducation préventive des citoyens à la réponse opérationnelle optimale à délivrer sur l'ensemble du territoire, en passant par des coopérations intra et extra départementales et des mutualisations avec le conseil départemental, nous poursuivrons, tout en les modernisant, les politiques majeures développées depuis ces dernières années.

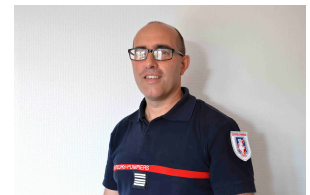
L'ambition première est de faire de la sécurité des gersois une préoccupation collective pour les 5 prochaines années, s'appuyant sur un établissement public moderne et agile où chaque agent de la structure doit remettre la réponse opérationnelle au centre de ses priorités.

J'ai souhaité fixer les axes stratégiques suivants comme piliers des travaux de rédaction de ce document :

- Protéger et secourir toujours mieux les citoyens en rendant une réponse opérationnelle performante et toujours au cœur de la préoccupation du service ;
- Donner du sens à l'action des personnels du service et cultiver des valeurs communes ;
- Optimiser le fonctionnement du service et rationaliser les coûts ;
- Faire du SDIS un service public ouvert et tourné vers les citoyens et un acteur de l'aménagement du territoire départemental.

Le projet 2020-2025 s'inscrit dans une ambition plus globale pour le Département. Les enjeux et défis sont multiples. Le SDIS 32 doit à la fois améliorer la réponse apportée sur notre territoire, faire face aux nouveaux risques et à l'augmentation de la demande de prise en charge notamment sur le Secours d'Urgence Aux Personnes, renforcer la prévention, tout en maîtrisant l'évolution de son budget.

Pour répondre à ces défis, le SDIS pourra compter sur le soutien du Département. Cette volonté du Département est une condition essentielle de la réussite de ce nouveau projet stratégique.



Colonel hors classe Jean-Louis FERRES
Directeur du SDIS

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui dans cet édito relatif au projet d'établissement 2020-2025. Durant plus de six mois, sous le pilotage du Colonel Xavier PERGAUD, vous avez participé individuellement et collectivement à des centaines d'heures de réunions, des enquêtes, des questionnaires, des séminaires ou des comités sous forme de groupes de travail thématiques. Ces réflexions, ces constats, ces propositions sont autant de paramètres qui nous permettent aujourd'hui d'identifier une feuille de route fiable pour notre avenir commun, définir ensemble ce que nous voulons faire de notre SDIS et s'adapter de manière optimale aux exigences de nos missions opérationnelles souvent complexes. Au-delà des axes stratégiques, des outils de pilotage du Corps départemental, des capacités techniques et financières, il est une richesse essentielle, centrale et qui nous oblige, celle de disposer d'un socle commun de valeurs.

Elles sont le ciment, la cohésion de notre édifice aussi bien sur le plan opérationnel que sur le plan fonctionnel, elles ont construit notre corporation, sont garantes de notre stabilité et vont avoir un rôle central dans notre avenir. En parcourant ce document synthétique, vous pourrez identifier le sens de nos actions pour les cinq prochaines années et vous inscrire individuellement dans ce mouvement collectif. Pour en terminer, je souhaite remercier chaleureusement chaque participant, chaque acteur de notre projet d'établissement, c'est dans cet esprit collectif et solidaire, dans cet esprit d'équipe positif que nous devons travailler sans relâche afin de faire progresser le SDIS 32 et les agents qui le composent.

Bonne lecture à toutes et à tous, vous pouvez être fiers de ce que vous faites et de ce que vous êtes, vous contribuez chaque jour, en tout lieu, à faire briller du plus bel éclat les valeurs fondamentales d'humanité, de solidarité et de fraternité.

Le projet d'établissement, c'est donner un **cap** !

➔ **ADAPTER NOTRE ORGANISATION** aux évolutions de notre environnement, de notre temps, la moderniser et inscrire le service dans une démarche d'amélioration continue.

➔ **PORTER UNE AMBITION COLLECTIVE FORTE POUR LE SDIS 32**

>> Restaurer la confiance entre les différents acteurs du SDIS, gouvernance, direction, encadrement supérieur et intermédiaire, partenaires sociaux, personnels ;

>> Dédier la feuille de route de la gouvernance en axes stratégiques, orientations de travail et actions prioritaires concrètes ;

>> Donner du sens et des perspectives à chaque agent du SDIS, quel que soit son statut (SPV, SPP et PATS) ;

>> Faire de chaque agent du SDIS un acteur de la réussite collective de l'établissement.

➔ **ENCADRER DES DÉMARCHES INNOVANTES**

En un mot, notre projet d'établissement est une feuille de route qui doit permettre de définir un cap, de fixer des perspectives pour les cinq années à venir, d'affirmer les ambitions fortes que porte notre SDIS et d'afficher les actions concrètes à mettre en œuvre, mais également, d'identifier les moyens à mobiliser pour y parvenir. Il devra tous nous guider et surtout donner du sens et une cohérence au travail de chacun et ce, tout le temps et en toutes circonstances.





*Chacun de nos actes doit être guidé
par nos 6 valeurs phare*

RESPECT

Prendre en considération le point de vue de l'autre quel que soit son rang et s'engager à appliquer les règles garantissant le bon fonctionnement du service avec une attitude bienveillante.

EXEMPLARITÉ

Incarnar par nos actes, attitudes et paroles, les valeurs de l'établissement, agir dans le respect de l'autre et des règles établies permettant ainsi l'adhésion et la transmission.

ESPRIT DE CORPS

Cultiver un sentiment collectif d'appartenance à une institution, partager son histoire et ses valeurs dans un esprit de solidarité.

CONFIANCE

Instaurer un climat propice à l'expression et à l'échange en toutes circonstances afin d'accomplir sereinement nos missions.

ALTRUISME

Agir de façon désintéressée pour le bien de l'autre et de l'institution.

ENGAGEMENT

Accomplir en toutes circonstances, avec conviction et objectivité, nos missions dans le respect des règles de l'art.



AXE STRATÉGIQUE N° 1

UNE RÉPONSE OPÉRATIONNELLE
PERFORMANTE AU COEUR DE LA
PRÉOCCUPATION DU SERVICE

Protéger et secourir toujours mieux les citoyens



**OPTIMISER
L'ORGANISATION
DE LA DISTRIBUTION
DES SECOURS**

1. Améliorer la performance globale du Centre de Traitement de l'Alerte
2. Développer une plateforme interservices regroupant les acteurs de l'urgence
3. Exploiter de manière optimale la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

**RECENTRER LES
MISSIONS DE SECOURS
À PERSONNE SUR
L'URGENCE**

4. Impliquer la population pour permettre un engagement précoce de proximité
5. Réduire les temps d'intervention sur l'ensemble de la chaîne de secours
6. Améliorer et adapter notre réponse opérationnelle aux contraintes du terrain

**GARANTIR LA
QUALITÉ DE L'ACTE
OPÉRATIONNEL**

7. Développer nos outils pédagogiques à taille réelle ou réduite
8. Développer la pédagogie au moyen d'outils technologiques modernes permettant un accès à l'information facilité
9. Individualiser les formations d'adaptation à l'emploi et les formations de maintien et de perfectionnement des acquis



AXE STRATÉGIQUE N° 2

LES FEMMES ET LES HOMMES DU SDIS 32

Donner du sens à l'action des personnels du service et cultiver des valeurs communes



PARTAGER UNE CULTURE D'ENTREPRISE

10. Améliorer la transversalité pour mieux partager les savoirs
11. Adopter un respect et une écoute tant ascendante que descendante dans une démarche de transmission de valeurs
12. Ecrire et intégrer individuellement et collectivement une charte des valeurs

PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL

13. Définir et mettre en place les grandes lignes de gestion et développer la Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences afin de valoriser les personnels
14. Développer la qualité du management de proximité
15. Améliorer la reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

16. Améliorer le soutien de l'homme en situation d'activité (opérationnelle, administrative, logistique...)
17. Développer l'hygiène et la sécurité vestimentaire dans les CIS
18. Doter les personnels d'outils numériques propices à la collaboration moderne et à la nomadisation du travail



AXE STRATÉGIQUE N° 3



UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC AGILE

Optimiser le fonctionnement
du service et rationaliser les coûts

OPTIMISER L'EMPLOI DES MOYENS HUMAINS

19. Promouvoir et pérenniser le volontariat
20. Valoriser les compétences et l'implication des personnels notamment par le biais de la formation
21. Alléger autant que possible la charge administrative des CIS

OPTIMISER LA GESTION DES MOYENS MATÉRIELS

22. Produire un plan d'équipement pluriannuel en privilégiant le recours à des engins polyvalents
23. Raisonner en bassins de risques et en fonction des capacités de réponses opérationnelles des unités
24. Repenser l'appui logistique

OPTIMISER L'ORGANISATION ET DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

25. Développer et accroître le nombre de SPV disponibles en journée, en semaine, notamment en incitant les employeurs publics à engager des sapeurs-pompiers volontaires
26. Développer les partenariats avec les entreprises locales (de l'artisan à la PME) et les chambres consulaires pour favoriser les recrutements de sapeurs-pompiers volontaires
27. Développer la mutualisation inter-SDIS au niveau des formations, de l'achat et des prêts de matériel ou sur le plan opérationnel



AXE STRATÉGIQUE N° 4



LE SDIS, UN ACTEUR MAJEUR DU TERRITOIRE

Faire du SDIS un service public ouvert et tourné vers les citoyens et un acteur de l'aménagement du territoire départemental

FAIRE DU CITOYEN LE PREMIER ACTEUR DE SA SÉCURITÉ

28. Développer les actions de communication afin de sensibiliser les Gersois sur les risques de sécurité civile et leur implication comme acteurs

29. Développer les actions de formation aux gestes qui sauvent auprès des établissements scolaires, des employeurs de SPV, du grand public, à l'échelle des communes et/ou des CIS

30. Engager précocement le citoyen sur des actions de secours

ASSURER UN RÔLE DE CONSEIL ET D'EXPERTISE AUPRÈS DES AUTORITÉS

31. Se rapprocher des élus afin de présenter l'organisation du SDIS, ses missions et son rôle de conseil ou d'expertise en matière de sécurité civile

32. Afficher les cadres du SDIS comme des conseillers techniques en matière de gestion de crise auprès des directeurs des opérations de secours

33. Participer sous l'égide de la préfecture, à la formation des équipes municipales, à la rédaction et à l'activation des Plans Communaux de Sauvegarde afin d'améliorer leur capacité de préparation et de réponse opérationnelle à une crise de sécurité civile

IMPULSER UN VOLONTARIAT CENTRÉ SUR LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE

34. Favoriser les engagements différenciés

35. Adapter la formation à la réalité du territoire

36. Développer l'interopérabilité entre les unités opérationnelles